

LA PRESSE ÉCRITE PRIVÉE A KIGALI

1. UNE ENQUÊTE PASSIONNANTE !

La place des médias dans la vie publique, leur influence présumée sur les destins des personnalités politiques, le renom d'un artiste, la sensibilité à une grande cause humanitaire conduisent à parler du pouvoir énorme des journalistes. Actuellement, les médias sont considérés comme le quatrième pouvoir à côté du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. En est-il ainsi au Rwanda ?

Avec les progrès de la technologie, les moyens de communication sociale se développent rapidement et couvrent plusieurs aspects. Nous pensons à la presse écrite, à la radio, à la télévision, au cinéma, à l'ordinateur avec toutes ses possibilités d'information et à d'autres nouvelles technologies de communication.

Par ailleurs, les médias sont des lieux privilégiés où s'exerce la liberté d'expression et d'opinion. Ils constituent encore un indicateur important pour mesurer la participation des citoyens à la vie politique. Une presse libre est donc l'un des piliers de la démocratie.

Dans le cadre du Bureau Social Urbain/Caritas, nous avons lancé une nouvelle enquête pour explorer le monde médiatique à Kigali. En effet, après la tragédie rwandaise de 1994, les médias publics et privés ont repris timidement et très lentement leurs activités. Aujourd'hui, ils se développent de plus en plus à Kigali et de nouveaux titres apparaissent régulièrement sur le marché. Notre enquête s'intéresse tout particulièrement à la problématique de la presse écrite privée à Kigali. Nous estimons que cette recherche reste vulnérable à divers points de vue par rapport à la presse publique.

Au total, 12 périodiques ont été visités et interrogés à l'aide d'un questionnaire. Le présent rapport reflète la situation des journaux privés fabriqués et vendus à Kigali et quelques autres dont nous n'avons pas eu le loisir de visiter. Pour être complets, nous les indiquons dans des encadrés.

Nous exprimons nos vifs remerciements à tous les responsables des journaux qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Notre reconnaissance s'adresse également aux journalistes et à toutes les personnes qui, par leurs renseignements et facilitations, ont contribué à l'élaboration de ce document.

2. UNE ENQUÊTE DIFFICILE !

Les périodiques privés disposent de bureaux dispersés ici et là en ville de Kigali, souvent dans des endroits discrets et peu visibles. Certains sont situés dans des annexes, voir même dans un réduit ou une cave ; d'autres ont pignon sur rue dans de grandes maisons à étages. Somme toute, les difficultés d'identification et d'accès n'ont pas manqué.

Quelques journaux ne disposent pas de bureaux ni même d'adresse précise. Les responsables se débrouillent avec les moyens du bord pour sortir leurs numéros. Par hasard, nous en avons rencontré quelques-uns au coin d'une rue ou encore dans un kiosque. Pour d'autres, nous avons seulement pu trouver leurs traces, sans pouvoir les rencontrer pour les interroger.

Certains responsables de périodiques sont en même temps journalistes. Par conséquent, la plupart du temps, ils sont en dehors de leurs bureaux à la recherche d'informations ou encore pour faire diverses courses. À plusieurs reprises, nos rendez-vous ont été manqués. Il a fallu beaucoup de temps et de patience pour approcher la plupart des responsables des périodiques visités.

En l'absence des responsables, nous avons interrogé leurs proches collaborateurs, notamment les rédacteurs en chef et les secrétaires. Certaines questions n'ont pas reçu de réponse parce que nos interlocuteurs ignoraient l'historique du journal ou d'autres renseignements utiles concernant leur publication.

Par manque de temps ou par mégarde, certains responsables à qui nous avons confié nos questionnaires ont répondu tardivement aux questions. Plusieurs fois, nous sommes passés à leurs bureaux pour récupérer le questionnaire et nos informateurs nous répondaient toujours qu'ils n'étaient pas encore prêts ou qu'ils n'y avaient même pas pensé. Nous étions alors obligé de patienter et de revenir.

Au cours de l'entrevue, quelques responsables des journaux ont préféré la spontanéité alors qu'ils étaient occupés par leur travail. Branchés sur l'écran de leur ordinateur ou répondant, à tout instant, à des appels téléphoniques, ils ont livré parfois des réponses évasives par manque d'attention.

Notre enquête n'est pas exhaustive sur les différents journaux privés qui existent à Kigali. Pour des raisons pratiques et compte tenu des difficultés rencontrées, nous avons été contraints de nous arrêter en cours de route. En plus des périodiques interrogés, il en existe sans doute quelques autres. Nous aimerions avoir, dans l'avenir, d'autres renseignements et compléter une telle enquête, malgré tout, assez originale ! Nous remercions d'avance ceux qui pourraient compléter notre information.

3. PRÉSENTATION ET LOCALISATION

Dans un premier tableau, nous présentons la liste des périodiques visités, leur localisation à Kigali et l'année de leur fondation.

TITRE	Localisation	DATE DE FONDATION
1. RWANDA VOICE	District Kacyiru Secteur Remera Près de l'endroit dénommé Gisimenti, à 20 m de l'hôtel chez LANDO	Juillet 2002
2. KINYAMATEKA	District Nyarugenge Secteur Rugenge	

	<i>Cellule Bwahirimba Dans l'enceinte du Centre National de Pastorale Saint- Paul</i>	Septembre 1933
3.URUBUGA RW'ABAGORE	<i>District Nyarugenge Secteur Rugenge Cellule Bwahirimba Dans l'enceinte du Centre National de Pastorale Saint- Paul</i>	Avril 1999
4. UMUSESO	<i>District Nyarugenge Secteur Rugenge Cellule Kabasengerezi Non loin de l'hôtel PANAFRICA</i>	2000
5. UKURI	<i>District Nyarugenge Secteur Gitega Dans l'enceinte de SKY HOTEL</i>	1995
6. AMANI	<i>District Nyarugenge Secteur Rugenge Cellule Kabasengerezi À côté de l'hôtel OKAPI</i>	1993
7. L'ENJEU	<i>District Kacyiru Secteur Kacyiru Cellule Kamatamu En face de l'hôtel UMUBANO</i>	Juillet 2000
8.ISHAKWE y'i Rwanda	<i>District Kacyiru Secteur Remera Cellule Rukiri II Non loin de l'hôtel CHEZ LANDO</i>	?
9. HOBE	<i>District Gikondo Secteur Gikondo Cellule Kanserege Dans l'enceinte de l'Imprimerie Pallotti-Presse</i>	1954
10. GRANDS LACS HEBDO	<i>District Kacyiru Secteur Kacyiru Cellule Kamatamu En face de l'hôtel UMUBANO</i>	1996
11. GASABO	?	2001
12. LE VERDICT	<i>District Nyarugenge Secteur Rugenge Cellule Quartier commercial Derrière l'hôtel ISIMBI</i>	1999

Premières impressions...

Notre enquête concerne tous ces journaux privés qu'il est facile de se procurer dans les marchés, dans les kiosques, dans les librairies ou sur les voies publiques. Les publications ayant pour objet la communication organisationnelle ou institutionnelle sont exclues. Il en est de même pour les journaux et les revues publiés au niveau des établissements scolaires et universitaires.

Certains journaux portent des titres à caractère publicitaire ou des noms révélant un souci explicite de vérité. D'autres évoquent certaines valeurs. Nous mentionnons les titres suivants : RWANDA VOICE, UKURI, AMANI... ou bien d'autres titres faisant allusion à la justice ou à d'autres réalités historiques et culturelles : LE VERDICT, KINYAMATEKA, GASABO, ISHAKWE y'i Rwanda,... Quelques périodiques désignent le public auquel ils s'adressent, URUBUGA RW'ABAGORE (Magazine des femmes), HOBE (Journal des enfants), GRANDS LACS HEBDO,...

Les titres des journaux visités sont exprimés dans des langues usuelles au Rwanda : Kinyarwanda, Français, Anglais et Swahili. Il importe de signaler la présence impressionnante de périodiques édités en anglais et trouvés sur le marché de Kigali : THE NEW TIMES, RWANDA VOICE,... Des périodiques semblables proviennent de l'UGANDA et sont vendus à Kigali : THE NEW VISION, THE MONITOR,...

Nous constatons que la plupart des journaux interrogés ont été créés après la tragédie rwandaise de 1994. À l'exception de 3 journaux, KINYAMATEKA (1933), HOBE (1954) et AMANI (1993), les autres ont vu le jour après la guerre. Le périodique URUBUGA RW'ABAGORE existe comme magazine depuis 1999. Dans le temps, il était publié sous forme de feuilles insérées dans les numéros du KINYAMATEKA. L'existence récente des journaux privés montre que la guerre et le génocide de 1994 ont perturbé la croissance et l'épanouissement de la presse au Rwanda. En effet, des journalistes ont été emportés par la guerre et le génocide, d'autres ont pris le chemin de l'exil, d'autres encore ont été emprisonnés pour crime de génocide. Ainsi, de nombreux titres qui existaient avant la guerre (plus de 80) ont disparu du marché. D'autres pour des raisons diverses n'ont pas repris leurs activités (manque de journalistes, difficultés financières,...).

Deux journaux KINYAMATEKA et HOBE méritent une attention particulière. Ces deux journaux appartiennent à la Conférence Épiscopale de l'Église Catholique du Rwanda et existent depuis l'époque coloniale. Ils ont traversé tous les régimes... De fait, ils jouissent d'une grande renommée et d'une longue expérience. Comparativement à d'autres journaux privés qui ont connu une existence éphémère, KINYAMATEKA et HOBE ont résisté aux tribulations politiques et historiques. Mais à quel prix ?

Deux autres journaux AMANI et LE VERDICT sont abrités par des associations de défense des droits de la personne. LE VERDICT est géré par la LIGUE RWANDAISE POUR LA PROMOTION ET LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (LIPRODHOR), tandis que AMANI appartient à la LIGUE DES DROITS DE LA PERSONNE DANS LA REGION DES GRANDS LACS (L.D.G.L.). Ces deux journaux ont pour orientation la défense et la promotion des droits de la personne.

Chose étonnante, presque tous les journaux privés sont situés à Kigali. Pourtant, l'actualité nationale ne se limite pas à la capitale ! Elle couvre toute l'étendue du pays. Faut-il évoquer les disparités entre la ville et la campagne ? Nous comprenons, en effet, les nombreuses difficultés (déplacements, personnel,...) que peuvent rencontrer ces journaux privés dans la réalisation de leurs reportages et d'autres investigations journalistiques.

4. PROPRIÉTAIRE ET ADRESSE

À qui appartient ces journaux ?

TITRE	PROPRIÉTAIRE	ADRESSE
1. RWANDA VOICE	<i>Une association</i>	B.P. 6912 Kigali Tél. 0859-59-10 et 0854-08-08 E-mail voice@yahoo.com
2. KINYAMATEKA	<i>Conférence Épiscopale de l'Église Catholique du Rwanda</i>	B.P. 761 Kigali Tél. 57-61-64 Fax 57-61-64 E-mail km@rwandar.com
3. URUBUGA RW'ABAGORE	<i>Conférence Épiscopale de l'Église Catholique du Rwanda</i>	B.P. 761 Kigali Tél. 57-61-64 Fax 57-61-64 E-mail km@rwandar.com
4. UMUSESO	<i>Une association</i>	BP. 4967 Kigali Tél. 0841-40-11 Fax 57-37-61 E-mail umuseso@yahoo.co.uk
5. UKURI	<i>Un particulier</i>	B.P. 841 Kigali Tél. 0850-18-31 E-mail ukuri55@hotmail.com
6. AMANI	<i>Une association</i>	B.P. 3042 Kigali Tél. 57-33-07 Fax 57-67-62 E-mail ldgl@rwanda1.com
7. L'ENJEU	<i>Un particulier</i>	Tél. 0852-16-59 E-mail lenjeu@yahoo.fr
8. ISHAKWE y'i Rwanda	<i>Un particulier</i>	B.P. 7115 Kigali Tél. 51-60-54 Fax 51-60-54 E-mail ishakwe@yahoo.com
9. HOBE	<i>Conférence Épiscopale de l'Église Catholique du Rwanda</i>	B.P. 863 Kigali Tél. 57-40-84 Fax 51-49-71 E-mail palloti@inbox.rw
10. GRANDS LACS HEBDO	<i>Une association</i>	B.P. 453 Kigali Tél. et Fax (250) 8-72-15 E-mail rna@rwanda1.com
11. GASABO	<i>Un particulier</i>	B.P. 962 Kigali Tél. 0868-12-61

		E-mail journalgasabo@yahoo.fr
12. LE VERDICT	<i>Une association</i>	B.P. 1892 Kigali Tél. (250) 52-02-80 E-mail lipro@rwandatel1.rwanda1.com .

La plupart de ces journaux appartiennent à des associations (5) ; d'autres appartiennent à l'Église Catholique, plus précisément à la Conférence Épiscopale de l'Église Catholique du Rwanda (3), d'autres enfin sont gérés par des particuliers (4). À l'exception des journaux appartenant à des particuliers qu'on pourrait assimiler à des entreprises de presse, d'autres jouissent du statut juridique d'associations sans but lucratif (ASBL).

Tous ces journaux disposent d'une boîte postale et d'un téléphone fixe. Les téléphones cellulaires et l'adresse E-mail constituent un atout. Cela permet aux lecteurs et à d'autres personnes intéressées d'entrer directement en contact avec la rédaction.

Par ailleurs, très peu de particuliers investissent dans la presse. Faut-il évoquer la problématique de la liberté de la presse ? Ou bien les excès du passé dont les conséquences pèsent encore lourdement sur la presse ? Ou bien encore les difficultés financières et le manque d'intérêt de la part du public ?

5. DEVISE ET ORIENTATION DES JOURNAUX

Le tableau suivant dégage la devise et les orientations des journaux visités, ainsi que la date d'apparition du premier numéro.

TITRE	DEVISE ET ORIENTATION	APPARITION DU PREMIER NUMERO
1. RWANDA VOICE	<i>- Éduquer la population</i>	Le 1 juillet 2002
2. KINYAMATEKA	<i>- Actualité religieuse, politique et sociale - Informer, former et plaire</i>	Le 1 octobre 1933
3. URUBUGA RW'ABAGORE	<i>- Promotion de la femme rwandaise et son intégration dans le développement</i>	Première page sociale pour la femme insérée dans le journal en 1936
4. UMUSESO	<i>- Couper court avec une information propagandiste issue des milieux politiques et gouvernementaux.</i>	Juillet 2000
5. UKURI	<i>- Information générale</i>	Janvier 1996
6. AMANI	<i>- Promotion des droits de la personne</i>	Juin 1995
7. L'ENJEU	<i>- Information générale sur le Rwanda et la région des</i>	Juillet 2000

	Grands Lacs	
8. ISHAKWE y'i Rwanda	- Informer, former et divertir	Le 9 avril 2000
9. HOBE	- Information et formation de l'enfance aux valeurs humaines, culturelles et chrétiennes	Octobre 1954
10. GRANDS LACS HEBDO	- Information générale, factuelle et documentée avec des analyses approfondies	Juillet 1996
11. GASABO	- Information générale	Juillet 2001
12. LE VERDICT	- Couverture des procès de génocide - Articles d'analyse en matière juridique - Justice locale et internationale	Février 1999

Les journaux interrogés présentent une diversité d'orientations qui se rapportent au rôle des médias en général : informer, former et divertir. Cela offre l'avantage de choisir et de varier la lecture. La plupart des journaux privés se contentent de livrer une information générale, tandis que d'autres précisent le public visé et leur champs de travail. Les journaux qui s'adressent à certaines catégories sociales sont encore très peu nombreux. Il n'y a que HOBE pour les enfants et URUBUGA RW'ABAGORE pour les femmes. Il n'y a pas de publications destinées à la jeunesse, malgré son importance numérique et sociale !

Quelques journaux (L'ENJEU, GRANDS LACS HEBDO) portent une attention particulière sur le Rwanda et toute la région des Grands Lacs. D'autres (AMANI, LE VERDICT) s'intéressent à la justice et à la promotion des droits de la personne. Par ailleurs, le périodique UMUSESO est engagé contre un journalisme de complaisance issu des milieux politiques.

Sauf quelques rares exceptions, la date d'apparition du premier numéro correspond approximativement à la date de fondation des journaux visités (voir le premier tableau).

6. PUBLIC VISÉ

Il est important de connaître le public auquel s'adressent les journaux privés.

TITRE	PUBLIC
1. RWANDA VOICE	Public anglophone
2. KINYAMATEKA	Public rwandais et étranger
3. URUBUGA RW'ABAGORE	Public féminin
4. UMUSESO	Toute la population
5. UKURI	Toute la population

6. AMANI	Public francophone
7. L'ENJEU	Intellectuels francophones Public sportif
8. ISHAKWE y'i Rwanda	La population en général
9. HOBE	Enfants de 8 à 16 ans
10. GRANDS LACS HEBDO	L'intellectuel moyen et l'élite
11. GASABO	Toute la population
12. LE VERDICT	Les magistrats, les prisonniers Les particuliers et tout le monde en général.

À l'exception de deux journaux qui s'adressent à des catégories sociales déterminées (HOBE pour les enfants et URUBUGA RW'ABAGORE pour les femmes), les autres s'adressent à un public beaucoup plus large. Souvent, la langue de rédaction offre des facilités dans ce sens. En effet, les journaux édités en Kinyarwanda sont à la portée de toute la population, parce que cette langue maternelle couvre toute l'étendue du pays et rejoint presque tous ses habitants.

D'autres publications sont destinées au public francophone ou anglophone. Ces publications ont généralement pour cible les élites et les milieux intellectuels.

Pour terminer, la presse écrite privée n'est pas encore en mesure de fournir une information de masse en raison du taux d'analphabétisme élevé au Rwanda. Il y a aussi les difficultés de diffusion et de distribution des journaux puisque seule la capitale est privilégiée. De plus, le prix de vente d'un journal est, pour plusieurs, au-delà de leurs possibilités financières. La communication orale reste donc le principal mode de transmission des messages au Rwanda.

7. PÉRIODICITÉ ET TIRAGE

Quel est leur rythme de publication et à quel tirage ?

TITRE	PÉRIODICITÉ	TIRAGE (nombre d'exemplaires)
1. RWANDA VOICE	<i>Hebdomadaire</i>	2 000
2. KINYAMATEKA	<i>Bimensuel</i>	6 000
3. URUBUGA RW'ABAGORE	<i>Mensuel</i>	8 000
4. UMUSESO	<i>Hebdomadaire</i>	4 000
5. UKURI	<i>Hebdomadaire</i>	1 500 – 3 500
6. AMANI	<i>Mensuel</i>	1 000
7. L'ENJEU	<i>Hebdomadaire</i>	1 500 – 2 000
8. ISHAKWE y'i Rwanda	<i>Hebdomadaire</i>	4 500
9. HOBE	<i>Mensuel</i>	85 000
10. GRANDS LACS HEBDO	<i>Hebdomadaire</i>	500 – 1 000
11. GASABO	<i>Mensuel</i>	1 500
12. LE VERDICT	<i>Mensuel</i>	1 000

La plupart des journaux privés sont hebdomadaires, la plupart sont mensuels. Un seul journal, le KINYAMATEKA est bimensuel. La périodicité des publications locales renseigne sur l'état de la presse écrite au Rwanda. L'absence de quotidiens et l'irrégularité de plusieurs révèlent que la presse écrite n'est pas encore suffisamment développée et stable.

Le tableau suivant présente une vue synthétique sur la périodicité des journaux interrogés.

PÉRIODICITÉ	NOMBRE DE JOURNAUX
<i>Hebdomadaire</i>	6
<i>Bimensuel</i>	1
<i>Mensuel</i>	5
Total	12

Sur un effectif de 12 journaux, 6 sont hebdomadaires, 5 mensuels, tandis qu'un seul journal est bimensuel. Il reste à savoir si les journaux privés respectent leur périodicité. En effet, la plupart de ces journaux ne disposent pas d'imprimeries. D'autres sont obligés de faire imprimer leurs numéros à KAMPALA afin de minimiser les coûts d'impression. Nous imaginons facilement les nombreuses difficultés liées au transport, à la distance parcourue, aux corrections et aux éventuelles taxes douanières.

Pour le nombre d'exemplaires diffusés par numéro, la quantité varie d'un journal à l'autre. Trois journaux HOBE, URUBUGA RW'ABAGORE et KINYAMATEKA se taillent la part du lion avec respectivement 85 000, 8 000 et 6 000 exemplaires par numéro. Cela s'explique par le fait que ces journaux existent depuis longtemps. Ils sont aussi très réguliers. Ils jouissent d'une grande renommée nationale, voire internationale. Ces journaux sont largement diffusés dans le pays grâce au réseau des paroisses. D'autres journaux privés connaissent, par ailleurs, des tirages très modestes. Bon nombre d'entre eux sont édités en Français et en Anglais que l'ensemble de la population ne comprend pas. En outre, ces langues « étrangères » sont de moins en moins maîtrisés et utilisés par ceux qui sont passés par les écoles et les instituts supérieurs et les universités. De plus, ces journaux coûtent relativement chers par rapport à d'autres périodiques édités dans la langue locale.

8. LANGUES DE RÉDACTION

Il est intéressant de connaître la langue de rédaction des journaux interrogés. La langue ou les langues utilisées déterminent généralement le public visé.

TITRE	LANGUE DE RÉDACTION
1. RWANDA VOICE	<i>Anglais</i>
2. KINYAMATEKA	<i>Kinyarwanda</i> <i>Français</i> <i>Anglais de temps en temps</i>

3. URUBUGA RW'ABAGORE	<i>Kinyarwanda Français Anglais de temps en temps</i>
4. UMUSESO	<i>Kinyarwanda</i>
5. UKURI	<i>Kinyarwanda</i>
6. AMANI	<i>Français</i>
7. L'ENJEU	<i>Français</i>
8. ISHAKWE y'i Rwanda	<i>Kinyarwanda Français quelques fois Anglais quelques fois</i>
9. HOBE	<i>Kinyarwanda Français Anglais</i>
10. GRANDS LACS HEBDO	<i>Français Anglais</i>
11. GASABO	<i>Kinyarwanda Français</i>
12. LE VERDICT	<i>Français</i>

Les journaux visités sont diffusés en trois langues, à savoir le Kinyarwanda, le Français et l'Anglais. Depuis quelques années, ces trois langues sont considérées comme langues officielles au Rwanda. En considérant leur fréquence dans le tableau, le Kinyarwanda tient la première place. C'est, en effet, la langue maternelle et nationale la mieux connue et la plus répandue sur tout le territoire national, si bien que l'usage de cette langue s'explique en général par le souci de toucher un public beaucoup plus large.

Par ailleurs, l'usage de l'anglais s'impose de plus en plus au Rwanda. Les journaux édités dans cette langue envahissent le marché. Certains sont publiés au niveau local, tandis que d'autres proviennent de l'UGANDA (THE NEW TIMES, RWANDA VOICE, THE NEW VISION, THE MONITOR,...). Il y a peut-être une tradition « anglaise » en ce sens... ! Au Kenya et en Uganda, les journaux sont plus à la vogue.

Quelques périodiques utilisent deux ou trois langues à la fois, alors que d'autres se contentent uniquement d'une seule langue de diffusion.

9. TARIFICATION

Les journaux privés sont vendus à quel prix ?

TITRE	PRIX DE VENTE AU NUMERO EN FRW	ABONNEMENT ANNUEL EN FRW	NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS PAR NUMERO
1. RWANDA VOICE	300	18 000	1 000 - 1 200
2. KINYAMATEKA	100	2 000	5 000
3. URUBUGA RW'ABAGORE	100	2 000	1 000

4. UMUSESO	200	10 400	3 000
5. UKURI	200	?	2 500
6. AMANI	300	?	Distribution gratuite
7. L'ENJEU	200	?	2 000 - 3 000
8. ISHAKWE y'i Rwanda	200	10 000	3 500
9. HOBE	?	100 (collectif) 300 (individuel)	85 000
10. GRANDS LACS HEBDO	1 000	47 500 (individuel) 143 500 (institutionnel)	150 - 200
11. GASABO	200	9 200	1 200
12. LE VERDICT	200	4 000	Distribution gratuite

- À l'exception d'un seul périodique, GRANDS LACS HEBDO, dont le prix de vente au numéro est fixé à 1 000 Frw, les autres coûtent moins de 300 Frw. Quelques-uns, comme KINYAMATEKA et URUBUGA RW'ABAGORE, demandent 100 Frw au numéro. C'est le minimum.

- Comparativement à d'autres journaux, HOBE coûte moins cher puisque l'abonnement collectif annuel est fixé à 100 Frw (en passant normalement par les écoles primaires). Ce journal s'adresse aux enfants. Ces derniers n'ont pas la possibilité de s'abonner eux-mêmes et ils sont pris en charge par leurs parents. Nous pensons qu'il y a une certaine « gratuité », au niveau de la diffusion du journal HOBE, pour encourager les enfants à la lecture.

- S'agissant de la quantité des exemplaires vendus par numéro, le journal HOBE se taille la part du lion avec 85 000 exemplaires. Ensuite, se présente le journal KINYAMATEKA avec 5 000 exemplaires ; les autres suivent avec peu d'exemplaires. Le magazine GRANDS LACS HEBDO vient en dernier lieu avec moins de 200 exemplaires vendus au numéro. Faut-il évoquer le coût élevé de ce journal, soit 1 000 Frw au numéro ?

- Les journaux appartenant à des associations pour la défense des droits de la personne (AMANI et LE VERDICT) n'ont pas d'indications sur le nombre d'exemplaires vendus par numéro. Les responsables ont signalé que beaucoup d'exemplaires sont distribués gratuitement aux membres de ces associations, aux bailleurs de fonds et à d'autres partenaires.

- À l'exception du seul journal L'ENJEU, les autres envoient des numéros à l'étranger. Cela montre que leur diffusion dépasse les frontières nationales. Cependant, le nombre d'exemplaires envoyés ou vendus à l'étranger reste toujours très réduit. Le tableau ci-dessous donne quelques précisions.

TITRE	NOMBRE DE NUMEROS ENVOYES VENDUS A L'ETRANGER	DERNIER NUMERO EN DATE 30/9/02
1. RWANDA VOICE	32	8
2. KINYAMATEKA	70	1 607
3. URUBUGA RW'ABAGORE	1	238
4. UMUSESO	30	100
5. UKURI	400	152
6. AMANI	38	38
7. L'ENJEU	-	28
8. ISHAKWE y'i Rwanda	150	75
9. HOBE	10	424
10. GRANDS LACS HEBDO	50-70	315
11. GASABO	5	5
12. LE VERDICT	70	40

- L'enquête sur la presse écrite privée à Kigali a été lancée vers la fin de l'année passée, plus précisément au début d'octobre 2002. Au cours des entrevues, nous avons voulu savoir à quel numéro ils en étaient arrivés en date du 30 septembre 2002. Malgré le temps écoulé et les changements intervenus, les données du tableau nous donne une certaine idée sur l'évolution et le bilan des réalisations.

- Le nombre de numéros envoyés gratuitement ou vendus à l'étranger est très réduit. Deux journaux à savoir UKURI et ISHAKWE y'i Rwanda envoient plus de 100 numéros à l'étranger. Les autres en comptent quelques dizaines tout au plus. En général, les articles sont publiés dans la langue locale et portent sur l'actualité nationale. Ainsi, on pourrait évoquer la loi de la proximité géographique pour expliquer le manque d'intérêt du public étranger aux médias du pays. Ce n'est, en effet, que la diaspora rwandaise et de rares étrangers qui peuvent s'intéresser au Rwanda et à la région des Grands Lacs à partir de telles publications.

10. LE PERSONNEL

JOURNAL	NOMBRE D'EMPLOYES	POSTES
1. RWANDA VOICE	8	6 Journalistes 1 Secrétaire 1 Planton
2. KINYAMATEKA	20	5 Journalistes 4 Compositrices + Secrétaires 1 Comptable 1 Réceptionniste 1 Planton

		1 Veilleur 7 Autres travailleurs (impression, expédition et abonnements)
3. URUBUGA RW'ABAGORE	-	Même personnel que Kinyamateka
4. UMUSESO	13	7 Journalistes 1 Secrétaire 1 Comptable 4 Autres personnes
5. UKURI	5	3 Journalistes 1 Secrétaire 1 Comptable
6 AMANI	6	5 Journalistes 1 Directeur
7. L'ENJEU	8	5 Journalistes 1 Pigiste 1 Secrétaire 1 Comptable
8. ISHAKWE y'i Rwanda	9	6 Journalistes 2 Secrétaires 1 Planton
9. HOBE	6	4 Journalistes 1 Secrétaire 1 Comptable
10. GRANDS LACS HEBDO	9	4 Journalistes 1 Secrétaire 1 Comptable 1 Platon 1 Chargé de marketing 1 Chauffeur
11. GASABO	4	4 Journalistes
12. LE VERDICT	4	2 Journalistes 1 Rédacteur en chef 1 Secrétaire de rédaction
Total	92	

- À propos du personnel, nous comptons 92 employés pour 12 journaux. En moyenne donc, presque 8 employés par journal.

- Deux journaux, KINYAMATEKA et URUBUGA RW'ABAGORE, partagent les mêmes bureaux et sont soumis à la même direction. De plus, ces journaux utilisent également le même personnel.

- Une catégorie d'employés nous intéresse d'une façon particulière, celle des journalistes. Ces travailleurs occupent une place importante dans le fonctionnement de la presse écrite. Leur métier exige une certaine qualification et des compétences

professionnelles. Cependant, en considérant la qualité de l'information véhiculée par la presse écrite, il y a lieu de mettre en doute la formation des journalistes. En effet, la presse écrite est encore dominée par des amateurs et par d'autres personnes seulement « intéressées » par ce métier. En d'autres mots, les journalistes qualifiés sont très peu nombreux. Il y a donc des carences manifestes sur le plan professionnel.

- Certains journaux recourent parfois aux services des pigistes ; ces derniers sont des journalistes indépendants ayant leur propre horaire de travail. Ils ne sont pas assimilés au personnel des journaux avec lesquels nous nous sommes entretenus.

- L'insuffisance des journalistes en nombre et en qualité est un obstacle majeur au développement des médias en général et des journaux privés en particulier. Même aujourd'hui, la presse rwandaise s'affiche comme une presse d'opinion, faute de moyens matériels et financiers, pour assurer la réalisation de véritables enquêtes journalistiques. À propos des exigences du métier de journaliste, les remarques suivantes sont pertinentes...

« La formation initiale n'est que la base de la compétence du journaliste. La capacité d'appréciation, la faculté de jugement, qui sont nécessaires dans tout traitement de l'information, exigent également l'expérience individuelle et collective au sein des rédactions. Cette expérience s'acquiert au contact de milliers d'êtres, de groupes, de situations, de dossiers, qui laissent leur trace. Cette expérience sera d'autant plus riche qu'elle sera accompagnée d'un solide appétit de connaître, d'une curiosité inépuisable ».

Jean-Marie CHARON, *Le Journalisme*, éd. MILAN, octobre 1997, p. 13.

11. ORGANISATION INTERNE

Les périodiques visités sont dirigés par des comités de rédaction. L'effectif rédactionnel et son organisation dépendent de l'importance de la publication (tirage, périodicité, pagination, moyens financiers,...). Parmi les membres de l'équipe rédactionnelle, il y a notamment le directeur de la publication, le rédacteur en chef et quelques journalistes. La structure du comité de rédaction et l'appellation des membres varient d'un journal à l'autre.

Le comité de rédaction s'occupe de la bonne marche du journal. Il veille notamment à la qualité de l'information (forme, style, présentation), à la périodicité régulière du journal et aux exigences administratives et financières.

Par ailleurs, certains journaux prévoient un espace libre dans chaque numéro où sont présentés les noms des membres de l'équipe rédactionnelle.

12. ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL

L'équipement de travail varie beaucoup d'un journal à l'autre. Certains journaux sont relativement bien équipés, tandis que d'autres sont plutôt démunis. Quelques-uns n'ont même pas de bureaux et travaillent avec les moyens du bord. En

général, le problème qui se pose c'est la qualité et la quantité de l'équipement disponible.

- UN ÉQUIPEMENT DE BASE

L'équipement de la presse écrite est composé généralement par des outils classiques.

- Ordinateurs avec les accessoires
- Magnétophone
- Appareils de photographie
- Magnétoscope
- Enregistreur audio
- Scanners
- Matériel d'expédition

À côté de cet équipement, les journalistes de la presse écrite disposent aussi d'autres objets comme les ordinateurs portables, les carnets de notes ou d'adresses et les téléphones cellulaires.

- VÉHICULES

Certains journaux disposent de véhicules pour le transport. D'autres en sont dépourvus. L'absence des moyens de déplacement est un obstacle majeur à l'exercice du métier, puisque les journalistes doivent se déplacer constamment pour faire des reportages et des investigations ou bien pour suivre les événements de l'actualité. Voici comment se présente la situation des journaux visités en ce qui concerne leurs facilités de transport.

TITRE	NOMBRE DE VÉHICULES
1. RWANDA VOICE	
2. KINYAMATEKA	2
3. URUBUGA RW'ABAGORE	1
4. UMUSESO	1
5. UKURI	1
6. AMANI	2
7. L'ENJEU	1
8. ISHAKWE y'i Rwanda	
9. HOBE	1
10. GRANDS LACS HEBDO	1
11. GASABO	
12. LE VERDICT	
TOTAL	10

Un total de 10 véhicules pour 12 journaux... Nous considérons que des véhicules est un grand avantage pour les journaux qui en disposent. Le problème qui se pose est plutôt celui de la qualité et l'état des véhicules disponibles.

13. LA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Les journaux privés entretiennent des relations d'échanges avec d'autres organes, avec des agences d'informations locales ou internationales, avec les bailleurs de fonds et avec d'autres partenaires.

TITRE	ORGANISATIONS PARTENAIRES
1. RWANDA VOICE	- Organes de la presse locale
2. KINYAMATEKA	- Maison de la presse - UNESCO - CAMECO (Catholic Media Council) - UCIP = (Union Catholique Internationale de la presse) - Agence FIDES, MISNA,...
3. URUBUGA RW'ABAGORE	- Même partenariat que Kinyamateka
4. UMUSESO	- Ambassades - O.N.G. Canadienne D et P - Institut Panos, Paris
5. UKURI	?
6. AMANI	- Novib - Organisme « 11.11.11 » - Lotus - Héritiers de la justice
7. L'ENJEU	
8. ISHAKWE y'i Rwanda	
9. HOBE	
10. GRANDS LACS HEBDO	- Agences d'information étrangères - Relations d'échanges avec la presse locale - Organisations médiatiques - Associations étrangères
11. GASABO	- Maison de la presse
12. LE VERDICT	- Institutions publiques - Organes des médias - Organisations non gouvernementales

Un bon nombre de périodiques privés connaissent des relations de coopération riches et variées. Ces relations reposent généralement sur l'échange d'informations avec les organisations médiatiques locales ou internationales. Certains journaux sont financés par des ambassades ou par des organisations non gouvernementales, d'où la nécessité d'entretenir des relations de partenariat et de collaboration avec les bailleurs de fonds. Quelques journaux, comme UKURI, L'ENJEU, ISHAKWE y'i Rwanda et HOBE, n'ont pas d'indications sur les organisations avec lesquelles ils sont en relation. À l'exception du journal HOBE, les autres sont nouvellement créés. Ils semblent travailler encore dans l'isolement.

En général, les recettes provenant des abonnements, de la vente au numéro (ou au détail) et des publicités ne suffisent pas à couvrir toutes les dépenses auxquelles les journaux privés sont confrontés (loyer, impression, salaires du

personnel, frais de mission,...). Certains journaux privés reçoivent des aides de la part des autorités publiques, des partenaires étrangers et des bailleurs de fonds ou même des bienfaiteurs.

TITRE	AIDE	FOURNISSEUR	NATURE DE L'AIDE
1. RWANDA VOICE	Non		
2. KINYAMATEKA	Oui	- Autorités publiques - Organisations internationales	- Formation des journalistes - Transport des journalistes pour des reportages
3. URUBUGA RW'ABAGORE	Oui	- FNUAP	- Impression du magazine - Frais de mission pour les descentes sur terrain
4. UMUSESO	Oui	- Organisations internationales	- Financement - Équipement
5. UKURI	Non		
6. AMANI	Oui	- Organisations internationales	- Financement
7. L'ENJEU	Non		
8. ISHAKWE y'i Rwanda	Non		
9. HOBE	Oui	- Bienfaiteurs (Pallotti-Press)	- Impression - Rémunération du personnel
10. GRANDS LACS HEBDO	Oui	- Ambassades	- Équipement
11. GASABO	Non		
12. LE VERDICT	Oui	- Organisations internationales - Bienfaiteurs	- Impression - Frais de mission - Frais de transport

Sur un effectif de 12 journaux, 7 bénéficient d'une aide extérieure, tandis que 5 comptent sur eux-mêmes pour la production de leurs numéros. L'aide accordée porte généralement sur les frais de fonctionnement, l'équipement de travail et la formation du personnel (journalistes).

Ce tableau donne quelques précisions sur les organisations internationales, les bailleurs de fonds et d'autres bienfaiteurs qui financent les journaux concernés et qui les assistent de plusieurs manières. Tout cela influence l'élaboration des prévisions budgétaires annuelles et les projets d'avenir. De plus, une dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur n'influence-t-elle pas les orientations de ces journaux ? Nous pensons que l'autonomie financière est un facteur important pour l'épanouissement de la liberté de presse.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR DES NOUVEAUX TITRES

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, quelques nouveaux journaux n'ont pas été visités : UMUCO, UMURAGE, GOBOKA et KUMEKUCHA. Ces journaux ont vu le jour à la fin de 2002 ou au début de 2003, alors que nous avons clôturé notre enquête avec la fin de 2002. Leur siège social étant ignoré, nous ne présentons que quelques éléments d'identification.

Les deux premiers sont des journaux mensuels nouvellement créés ; UMURAGE existe depuis la fin de 2002, puisque le numéro 2 est daté de janvier 2003 et UMUCO a commencé en février 2003 (200 FRW). D'après leurs noms UMURAGE = héritage et UMUCO = culture, ces journaux ont l'ambition de promouvoir les valeurs culturelles de la société rwandaise.

Le journal GOBOKA existe depuis quelques années et, pour des raisons financières, il avait suspendu ses publications pendant plus de deux ans. Dernièrement, il est donc réapparu sur le marché sous une toute autre forme. Nous notons ceci : Vol. I, N°1 – Gashyantare 17-23 / 2003, au prix de 100 FRW. Il porte comme sous-titre IKINYAMAKURU GIHUMURIZA RUBANDA, que nous traduisons : « Journal qui rassure (?) le peuple ».

Pour sa part, le journal KUMEKUCHA – Nyota Yenu (dont l'objectif était de satisfaire la curiosité de la population) a fonctionné pendant un certain temps et, durant les derniers mois, il n'est plus disponible, semble-t-il. C'est le seul journal édité en swahili, langue parlée dans les milieux urbains et dans des pays voisins. C'est dire le public qu'il pouvait rejoindre. Nous avons pu consulter le N° 6 du 22 mars au 4 avril 2001 (200 FRW).

En considérant le format, la présentation et la qualité du papier, nous pouvons croire que ce sont des journaux à faibles moyens. Pourront-ils sortir de longs mois ? Il est trop tôt pour l'affirmer... Pour la périodicité, nous n'avons pas d'indications claires, sauf pour UMURAGE qui se présente comme mensuel.

Voici quelques indications pour leur identification :

JOURNAL	ADRESSE
UMURAGE	B.P. 2067 Kigali Tél. 57-53-69 et 0850-01-99 E-mail umurage3000@yahoo.fr et ubudehe@yahoo.com
UMUCO	B.P. 962 Kigali Tél. 0868-12-61
GOBOKA	Tél. 0862-73-52 et 0846-25-59 E-mail goboka@yahoo.com
KUMEKUCHA	Tél. 51-35-96 et 0852-53-32

14. APPRÉCIATION DE L'INTÉRÊT DU PUBLIC VIS-À-VIS DE LA PRESSE ÉCRITE

Comment les journaux privés apprécient-ils l'intérêt du public à la presse écrite ?

Appréciation	Nombre de journaux
Médiocre	3
Moyen	5
Positif	4
Total	12

- Trois journaux trouvent que l'intérêt du public à la presse écrite est médiocre. Cette médiocrité s'explique par l'absence d'une culture de la lecture et par la pauvreté monétaire de la part d'un large public. D'autres raisons sont avancées, notamment le taux d'analphabétisme élevé au Rwanda, la persistance de la culture de l'oralité, ... Ensuite, des considérations négatives pèsent sur les journaux privés à cause de leur grande implication dans les événements tragiques de 1994. Et que dire de l'explosion de la presse écrite privée durant les années 1990 –1994 ? Faut-il évoquer encore la pauvreté de l'information véhiculée par certains journaux ? Nous pensons que le public a aussi ses raisons valables pour ne pas apprécier cette presse. Sinon, il y aurait beaucoup à dire !

- Cinq périodiques sont optimistes et déclarent que le public s'intéresse de plus en plus à la presse écrite malgré les difficultés liées au niveau de développement culturel, aux moyens financiers limités et surtout à la diffusion des journaux puisque ces derniers n'atteignent pas la population du milieu rural. Seuls les milieux urbains sont privilégiés, alors que la grande majorité de la population rwandaise vit à la campagne. Tout un problème de culture et de marché persiste toujours.

- Par ailleurs, 4 périodiques apprécient l'intérêt du public à la presse écrite et invitent leurs journalistes à séduire leur public par une information de qualité.

15. FACE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

Les excès passés de « liberté de presse et d'expression » servent souvent de justificatif pour maintenir un contrôle sur la liberté d'expression. Les inquiétudes de la part des autorités et la méfiance de certains à l'égard de la presse s'expliquent par le rôle négatif que les médias ont joué dans les événements d'avril-juillet 1994, sans oublier la période troublée précédente de 1990 – 1994 !

Interrogés sur la liberté de presse au Rwanda, la plupart des responsables des journaux privés ont exprimé des sentiments d'insatisfaction. D'autres sont plus réservés. Cependant, ils reconnaissent, en général, des améliorations, surtout avec la promulgation de la nouvelle loi sur la presse du 11 mai 2002.

Certains responsables trouvent que la liberté de presse est « en voie d'épanouissement ». Il n'y a pas de mesures de censure et les autorités publiques ne répriment nullement la presse. Le cadre juridique est favorable surtout avec la

nouvelle loi concernant la presse. La presse est plutôt confrontée aux problèmes de moyens matériels et de professionnalisme.

D'autres considèrent la liberté de presse comme une question délicate qui se pose avec plus d'acuité. Ces derniers évoquent l'expérience amère de quelques journaux indépendants qui ont connu une existence éphémère (Le MESSAGER, IMBONI, LE TRIBUN DU PEUPLE,...). Aujourd'hui, la presse aborde, en effet, très peu les sujets « sensibles » et l'État garde encore le monopole sur l'information et les moyens de communication de masse (il y a toujours absence de radios et de chaînes de télévision privées).

D'après les témoignages recueillis, la liberté de presse souffre d'une certaine restriction. Certains journalistes sont arrêtés, d'autres intimidés, quelques-uns sont l'objet d'agressions, voire même d'attentats meurtriers. Des journalistes sont harcelés et menacés, le plus souvent par des membres des forces de l'ordre et des services de renseignement, en dehors de toute procédure légale.

En conclusion, nous retenons que la liberté de presse est une préoccupation de chaque jour, pour chaque journaliste, pour les rédactions et finalement pour les autorités publiques qui sont toujours en alerte... Pour ce faire, les journalistes sont invités à rompre définitivement avec les intérêts politiques ou financiers. L'objectivité et la qualité de l'information exigent que les journalistes évitent de prendre des positions partisans. Une grande prudence, disent-ils, est de rigueur !

Par ailleurs, la liberté de presse ne peut s'exercer en ignorant les dispositions légales. Dans son article 68, la loi régissant la presse au Rwanda assigne aux journalistes les obligations suivantes :

- 1° Informer ;**
- 2° Éduquer et former la population dans les domaines de développement et promouvoir les loisirs ;**
- 3° Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;**
- 4° Publier des informations vérifiées ou, dans le cas contraire, les accompagner des réserves qui s'imposent. Les rumeurs ne sont pas publiées ;**
- 5° Départager ce qui relève de son opinion personnelle, de l'analyse et de l'information afin de ne pas semer la confusion dans le public ;**
- 6° Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.**

Journal officiel, N° 13, du 01/07/2002, p. 123.

16. PROBLÈMES RESSENTIS

La presse écrite privée est confrontée à de multiples problèmes. Les responsables des journaux privés signalent qu'elle reste démunie sur plusieurs plans.

1. MANQUE DE MOYENS FINANCIERS

La création et l'animation d'une publication exigent des moyens financiers importants. À plusieurs reprises, les responsables des journaux privés ont signalé les

difficultés financières comme l'obstacle majeur à l'épanouissement de la presse privée. Les journaux privés sont parfois obligés de recourir aux bailleurs de fonds pour couvrir les différentes dépenses liées à la diffusion (sans oublier le loyer, l'impression, les salaires, les frais de mission pour les enquêtes sur terrain,...).

Faute de moyens financiers, quelques journaux privés entretiennent des liens étroits avec les pouvoirs publics au risque de perdre leur identité pour servir d'instrument de propagande politique. Les difficultés financières poussent parfois les journaux privés à ne pas respecter leur périodicité. À la limite, quelques-uns sont contraints d'arrêter momentanément ou définitivement leurs activités. Pour trouver des revenus, les journaux privés comptent en général sur les publicités. Malheureusement, les commerçants intéressés à la publicité et les autres personnes ou institutions sont encore très peu nombreuses et préfèrent souvent la presse publique pour faire passer leurs messages publicitaires.

2. FORMATION DES JOURNALISTES

Le métier de journaliste exige une certaine qualification et des compétences professionnelles. Les journalistes de la presse privée sont, pour la plupart, des amateurs ou des personnes « intéressées » qui n'ont pas suffisamment d'expérience et de formation. Les journalistes de profession sont très peu nombreux. Les responsables des journaux privés ont souligné la nécessité des formations pour renforcer les capacités de travail de leurs journalistes.

3. ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL

Certains journaux privés ne disposent pas de l'équipement nécessaire et suffisamment perfectionné. D'autres n'ont pas de véhicules de déplacement pour effectuer leurs démarches. Les bureaux de travail sont souvent inconfortables et exiguës. Quelques journaux privés n'ont même pas un ordinateur ; ils se débrouillent pour faire taper leurs textes ailleurs. Faute de moyens de déplacement commodes pour faire des enquêtes journalistiques, la presse écrite privée s'affiche comme « une presse d'opinion », souvent indifférente aux réalités du monde rural. Il semble donc qu'un véritable journalisme d'investigation n'est pas pour demain !

4. MANIPULATION ET CONTROLE POLITIQUE

Les responsables des journaux privés ont signalé la manipulation et le contrôle politique dont la presse en général est l'objet. Les autorités accusent encore les médias et plus particulièrement la presse privée d'avoir participé aux événements d'avril-juillet 1994. Le souvenir de la R.T.L.M. (« Radio-Télévision Libre des Milles collines ») a laissé des traces profondes et regrettables à plus d'un égard ; c'est pourquoi cet exemple malheureux est le plus souvent avancé. Les journalistes du secteur privé se voient refuser l'accès à l'information, surtout dans les services publics. Par ailleurs, les formations organisées par le MINALOC ont parfois pour objectif, semble-t-il, d'attirer la sympathie des journalistes pour que ces derniers soient favorables aux pouvoirs publics. Les excès passés des libertés de la presse et d'expression servent encore de justificatif pour maintenir un contrôle rigide sur la liberté d'expression.

5. DIFFICULTES D'IMPRESSION

Il existe des imprimeries à Kigali. Les responsables des journaux privés reprochent à ces imprimeries leurs tarifs exorbitants. Les coûts d'impression sont tels que certains journaux préfèrent même faire imprimer leurs numéros à KAMPALA afin de minimiser les coûts. La distance parcourue, les difficultés de transport, les taxes douanières,... tout cela influe évidemment sur la périodicité de ces journaux.

6. MANQUE DE MARCHÉ

Les journaux sont généralement vendus à Kigali et dans les chefs-lieux des provinces. Très peu de journaux atteignent la population rurale faute d'un réseau de distribution et de messagerie de presse efficace. Non seulement les masses populaires sont encore analphabètes, mais encore les intellectuels ne s'intéressent pas beaucoup aux journaux. Il y a toute une culture de la lecture à promouvoir surtout au niveau du système éducatif. Il y a aussi le problème de moyens financiers parce que le pouvoir d'achat diminue de plus en plus suite à la stagnation économique et aux différentes taxes qui frappent les activités à caractère commercial.

17. PERSPECTIVES D'AVENIR

Au terme de notre enquête, les responsables des journaux privés nous ont partagé quelques perspectives d'avenir pour surmonter leurs difficultés et surtout pour améliorer la qualité de leurs publications.

- Les journaux privés voudraient continuer leurs publications en essayant d'accélérer le rythme de travail. Le besoin se fait sentir de développer le marché en mettant sur place un réseau efficace de distribution pour pouvoir toucher un public beaucoup plus large. Pour ce faire, quelques journaux comptent renforcer leur personnel, d'autres veulent écourter leur périodicité pour travailler avec des « hebdomadaires » ou même des « quotidiens ». D'autres enfin voudraient étendre leur marché à l'étranger par la diffusion en plusieurs langues et la création d'un website. Il serait certainement intéressant de pouvoir avoir des sites sur l'internet prolongeant les publications ou des sites directement accessibles pour une information quotidienne.

- Les responsables des journaux privés sont convaincus que la liberté de presse s'arrache « à grand prix » ! Ils comptent sur la solidarité et l'engagement des journalistes et sur d'autres organes de presse pour faire entendre leur voix auprès des autorités. Au besoin, les journaux privés pourront exercer une certaine pression sur les pouvoirs publics pour que ces derniers soient plus favorables à la liberté d'expression et d'opinion. Les mêmes pouvoirs sont également invités à assainir le cadre juridique en mettant sur place des structures plus adaptées. De plus, les journaux privés considèrent que les taxes commerciales sont très élevées et souhaitent un allègement fiscal.

- Face aux problèmes de moyens financiers, les journaux concernés comptent s'adresser à des bailleurs de fonds, aux partenaires étrangers et à des bienfaiteurs pour trouver des appuis financiers et du matériel. Les messages publicitaires peuvent

aussi rapporter des revenus importants. Les journaux privés voudraient attirer la sympathie des annonceurs en leur offrant des services de qualité.

DE NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ !

Durant les dernières semaines, de nouveaux titres sont apparus sur le marché. Ils ont un style tout à fait particulier...

** C'est le cas « **EXPRESSION MAGAZINE** », Akanyamakuru k'urubyiruko, Mutarama 2003, N°1. Il s'adresse tout particulièrement aux enfants du Primaire et même ceux du début Secondaire. C'est un journal au style léger avec de belles images et de jolis dessins « animés » pour faire plaisir aux enfants. Un effort pédagogique évident et une illustration de qualité rarement vue au Rwanda. La périodicité sera plus ou moins trimestrielle et, au mois de janvier 2003, ce magazine des enfants en était à son premier numéro. Pouvons-nous espérer voir les numéros suivants. Un gros défi ! Nous souhaitons que des journaux semblables se développent davantage pour toucher un public beaucoup plus large non seulement à Kigali mais partout ailleurs dans le pays. Les journaux pour les enfants sont encore très peu nombreux. Félicitations et bons succès !*

Nous ajoutons quelques indications :

B.P. 3653 Kigali Tél. / Fax 57-49-48

E-mail : expression_asbl@yahoo.fr

Abonnement annuel : 480 FRW (pour l'achat du premier numéro, nous avons payé 200 FRW).

Rédaction : Rédacteur en Chef : Chantal VEILLEUX

Dessins : Célestin MUNYANKUYO

Musique : Jean-Claude HABYARIMANA

ARACEP (tél. 0859-50-75)

Mise en page : Julien KAGABO

Imprimerie Multicom le concepteur (tél. 51-56-43)

*« **MAGAZINE PLANET** » présente la grande particularité d'être gratuit. Il se présente, en haut de la première page, comme « L'hebdo gratuit des loisirs et des petites annonces ». À ce titre, il est utilisé par les commerçants et toutes les entreprises pour la publicité. Au mois de février, « Planet » en était à son 10^{ème} numéro. En considérant la forme, le style, la présentation et les langues de rédaction (Anglais et Français), c'est évidemment un journal qui s'adresse beaucoup plus aux catégories sociales relativement aisées, aux intellectuels, aux étudiants et aux institutions et entreprises de Kigali.*

Quelques précisions :

Editeur : Planet Group SARL

KBC Building, 1^{er} étage (au Rond Point de Kacyiru)

Tél. 0830-51-00 et 0830-57-57

Par ailleurs, d'autres nouveaux titres envahissent le marché. Nous mentionnons les journaux GOBOKA, UMUCO, UMURAGE, ... Il reste à savoir si tous ces journaux pourront se maintenir en vie d'une façon durable. Il n'est pas étonnant que certains nouveaux titres apparaissent aujourd'hui pour disparaître demain !

18. QUELQUES SOUHAITS ET SUGGESTIONS

Les responsables des journaux privés ont exprimé quelques souhaits et suggestions que nous reprenons...

- A L'EGARD DES AUTORITES PUBLIQUES

Depuis la fin de la guerre, les médias et plus particulièrement la presse privée ont fait l'objet d'une critique sévère concernant le rôle qu'ils ont joué dans les événements tragiques d'avril-juillet 1994. Aujourd'hui, les autorités publiques accusent encore la presse privée d'avoir trempé dans le génocide et les massacres de 1994 par son implication dans la propagande ethnique et divisionniste. Malgré le poids du passé, les responsables des journaux privés demandent aux autorités publiques de traiter les médias privés avec plus de souplesse pour favoriser la liberté d'expression et d'opinion. Certains responsables considèrent les excès du passé comme un prétexte entretenu par les pouvoirs publics pour exercer leur contrôle sur la liberté de la presse.

La presse privée tout comme la presse publique a son rôle à jouer dans le développement du pays. Les pouvoirs publics devraient considérer tous les journalistes sur un même pied d'égalité, parce que ceux des médias publics sont plus favorisés par rapport à ceux de la presse privée. De plus la presse privée est souvent considéré par les autorités comme un adversaire qu'il faut écarter. À ce propos, les responsables des journaux demandent aux autorités publiques de faire preuve de compréhension et de collaboration. D'autres sollicitent le soutien des autorités surtout pour la réalisation des reportages et l'organisation des sessions de formation pour les journalistes.

- A L'EGARD DES BIENFAITEURS

La plupart des journaux privés ont évoqué le problème d'équipement et les difficultés financières pour subvenir à leurs besoins. Ces journaux demandent aux bienfaiteurs de leur venir en aide par des appuis matériels et financiers. Une telle assistance serait importante pour la survie des journaux démunis qui sont vulnérables à divers points de vue

- A L'EGARD DU PUBLIC

Les journaux privés encouragent le public à la lecture et souhaitent que les lecteurs soient plus actifs en réagissant aux informations publiées dans les journaux et en envoyant des articles à la presse. Ils pourraient alors contribuer à l'amélioration de l'information par des commentaires, des suggestions, des remarques et des critiques. Normalement, les journaux réservent aux lecteurs un espace spécial dans leurs numéros. Malheureusement, cet espace n'est pas suffisamment exploité par les concernés.

Enfin, les responsables des journaux privés invitent leur public à promouvoir une culture de la lecture en multipliant de tels journaux et en les diffusant pour les rendre accessibles à ceux qui ne peuvent pas s'en procurer (chômeurs, étudiants, élèves,...).

19. ENFIN... VERS UNE PRESSE DE PROFESSIONNALISME !

Cette enquête sur les journaux privés nous a permis de jeter un coup d'œil sur la situation des médias au Rwanda et plus particulièrement sur l'état actuel de la presse écrite privée à Kigali. À travers des entretiens, les responsables des journaux nous ont partagé leurs soucis, leurs difficultés, leurs problèmes et leurs espoirs. Loin d'être exhaustive, notre étude n'est qu'une contribution modeste à l'exploration du monde médiatique à Kigali.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information, les médias se développent très rapidement au Rwanda et cela sous diverses formes. Aucun pays ne peut vraiment se développer en ignorant le rôle et l'importance des médias dans la vie publique. Avec les progrès de la technologie de l'information, les distances géographiques se sont rétrécies et le monde est devenu un village. C'est la fameuse «mondialisation» !

Malgré l'expérience amère du passé, la presse locale fait preuve d'un réel dynamisme et d'initiatives. De nouveaux titres apparaissent sur le marché. C'est le cas des journaux UMUCO, UMURAGE, GOBOKA, EXPRESSION MAGAZINE,... et d'autres publications moins visibles qui en sont à leurs premiers essais. Quelques journaux, surtout de la presse publique sont accessibles à l'internet. Nous pouvons considérer cela comme un atout, très positif. Les journalistes se regroupent actuellement au sein de la « MAISON DE LA PRESSE » qui sert de lieu de rencontre et d'échanges. Au-delà des avantages matériels et culturels que les journaux privés procurent aux propriétaires, aux journalistes et aux lecteurs, ils constituent une source importante d'emploi à de nombreuses personnes formées, souvent sans d'autres débouchés.

Il ne serait pas exagéré, cependant, d'ajouter que la presse écrite privée regorge de rumeurs, de ragots, d'allégations mensongères et même d'insanités. Des journalistes sont caractérisés par leur esprit partisan. Ils aiment la diffamation, le sensationnel et publient des informations non vérifiées et dangereuses. Bref, le style des journaux privés accuse un faible niveau d'instruction et la qualité de l'information reste trop souvent médiocre. Les « petits » journaux n'ont pas d'avenir... ! Est-il alors possible de promouvoir un véritable journalisme d'investigation ? Il y a tout le problème des moyens matériels et financiers. Enfin, il faut le reconnaître, la liberté de presse n'est pas suffisamment garantie.

Au terme de notre investigation, nous souhaiterions que les médias et plus particulièrement les journaux privés se développent davantage, en nombre, en qualité, en périodicité, en tarifs populaires,... pour contribuer efficacement au développement politique, économique, social et culturel du pays. Les pouvoirs publics, les systèmes éducatifs, les organes ou entreprises de presse, les agences d'information, les journalistes, le public des lecteurs et toute la société entière sont interpellés. Il y aurait beaucoup à dire, il est vrai, et beaucoup de bonnes choses sur la presse publique, sur la Radio et la Télévision Rwandaises.

Puisse ce cahiers contribuer à la liberté d'expression et d'opinion ! Et au développement d'une presse écrite privée de qualité !

CAHIERS DU BUREAU SOCIAL URBAIN

CARITAS DIOCÉSAINE DE KIGALI

NUMÉRO° 140 / MARS 2003